CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE
ENSEMBLE
pour franchir
un cap difficile
PLATEFORME
accessible
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
au 05 61 10 43 00

Depuis 2012, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne a mis en place un Comité d'Orientation pour l'Accompagnement des Agriculteurs Fragilisés (COAAF) pour examiner la situation d'agriculteurs fragilisés.
Des conseillères spécialisées peuvent vous accompagner et vous aider à améliorer votre situation.

Le Comité d'Orientation pour l'Accompagnement des Agriculteurs Fragilisés de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

- des **réunions régulières** *(2 fois/trimestre)*
- **27 structures agricoles présentes** pour rechercher les solutions de redressement adpatées
- la **signature d'une charte de confidentialité** pour les membres du Comité.
- plus de **50 dossiers suivis** par an.

Un accompagnement personnalisé :

- **4 conseillers référents** sur tout le département de la Haute-Garonne
- un **réseau de conseillers de proximité à l'écoute des besoins** : réactivité, proximité, propositions au cas par cas
- **suivi, accompagnement et conseil de professionnels agricoles** *(administratif, technique, économique, stratégie d'adaptation...).*

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3 - Tél 05 61 10 42 50
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

Ensemble, à votre écoute :

- **4 Conseillers :**
  Céline GAUTHIER
  Maëlle HERVE
  Gaëlle LEMAIRE
  Nicolas PLANES
- **Plateforme téléphonique :**
  du lundi au vendredi de 9h à 12h
  Tél : 05 61 10 43 00
- **Adresse mail :**
  reagir31@haute-garonne.chambagri.fr